

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 05/03/2026 - B2026/000648 - 2018 B 00189 - 840 220 024 - 2AGS

Désignation de l'entreprise		SASU 2 A G S		1 IMPASSE VERDIER		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise				09400 TARASCON SUR ARIEGE		Durée de l'exercice précédent *		12	
SIRET		8 4 0 2 2 0 0 2 4 0 0 0 1 1							
				Exercice N clos le		31122025		Exercice N-1 clos le	
				Net		3		Net	
				4					
<b>ACTIF</b>		Brut		Amortissements-Provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012					
		014		016					
	Immobilisations corporelles*	028	2 219	030	2 219			319	
	Immobilisations financières* (1)	040		042					
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>2 219</b>	048	<b>2 219</b>				<b>319</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	2 969	070		2 969		4 590
			072	1	074		1		
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	48 457	086		48 457		49 765	
	Charges constatées d'avance *	092		094					
	<b>Total II</b>	096	<b>51 426</b>	098		<b>51 426</b>		<b>54 355</b>	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>53 645</b>	112	<b>2 219</b>	<b>51 426</b>		<b>54 674</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N		NET		Exercice N-1	
				1		2		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000		1 000		
	Ecarts de réévaluation	124							
	Réserve légale	126			100		100		
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132			26 114		28 373		
	Report à nouveau	134							
	Résultat de l'exercice	136			12 597		15 741		
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
<b>Total I</b>	142			<b>39 811</b>		<b>45 214</b>			
Provisions pour risques et charges	154								
<b>Total II</b>	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			958		900		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 )	172		415	2 521		2 261		
	Comptes courants d'associés	173			8 100		6 300		
	Autres dettes	175			36				
Produits constatés d'avance	174								
<b>Total III</b>	176			<b>11 615</b>		<b>9 460</b>			
<b>Total général (I + II + III)</b>	180			<b>51 426</b>		<b>54 674</b>			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Antip 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SASU 2 A G S</b>		Exercice N clos le <b>31122025</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122024</b>		Néant	
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	{ biens } dont export { services * } intracommunautaires	215		214				
			217		218	36 472	39 330		
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				2
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				<b>232</b>	<b>36 472</b>	<b>39 332</b>			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242	5 198	5 408		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	416	244	584	522		
	Rémunérations du personnel *				250	11 628	11 197		
	Charges sociales (dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant)		380		252	5 104	4 860		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	319	604		
	Dotations aux provisions				256				
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	3	7		
			260						
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				<b>264</b>	<b>22 837</b>	<b>22 597</b>			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>270</b>	<b>13 635</b>	<b>16 735</b>			
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)				280	314			
	Produits exceptionnels (IV)				290				
	Charges financières (V)				294				
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	1 351	994			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				<b>310</b>	<b>12 597</b>	<b>15 741</b>			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				<b>312</b>	<b>12 597</b>	<b>314</b>			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 351			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330				
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*			248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				<b>997</b>					
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)		986						
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989			138	4 940		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991			992		4 940	
	ZFA NG (44 quaterdecies)		345			993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)		987			181			
	Investissements et souscriptions outre-mer		344						
	Zones de réstructuration de la défense (44 terdecies)		127						
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit		346			641		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		655		647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		649		990		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				<b>352</b>	<b>9 008</b>	<b>354</b>			
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				<b>370</b>	<b>9 008</b>	<b>372</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.


**2033B - Divers à réintégrer  
au 31/12/2025**

Libellé	Montant
Totalisation	

*Certifié conforme*  


**2033B - Divers à déduire  
au 31/12/2025**

Libellé	Montant
<b>Totalisation</b>	

*Certifié conforme*  


Antiparis  
Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SASU 2 A G S

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		ACTIF IMMOBILISE					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 219 472	474	476	2 219	
Immobilisations financières		480	482	484	486		
TOTAL		490	2 219 492	494	496	2 219	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
		Fonds commercial	495	497	498	499
		Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516	
	Constructions	520	522	524	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546	
	Matériel de transport	550	552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 900 562	319 564	566	2 219
TOTAL		570	1 900 572	319 574	576	2 219

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values			
					Court terme* ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)				Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.  
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

# 2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2025

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
<b>Totalisation</b>								

*Antoine Confame*  


4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU2 A GS

Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		600
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

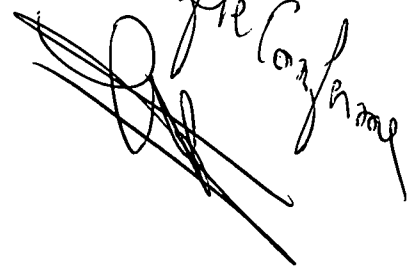
II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	7 294
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	524
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692	
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	13 948

## 2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2025

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
<b>Totalisation</b>	

*Antipie Confiance*  


## **RAPPORT DE GESTION** **A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026** **POUR L'EXERCICE du 1<sup>er</sup> JANV 2025 au 31 DEC 2025**

Mesdames, Messieurs,

Je vous ai réuni en Assemblée Générale Ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi.

Je vous précise que les comptes de notre société soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les méthodes préconisées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce.

### **1) RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE du 1<sup>er</sup> Janv 2024 au 31 dec 2024**

Au cours de cet exercice, notre **chiffre d'affaires hors taxes** s'est élevé à **36 472 €**.

Nos charges d'exploitation se décomposent comme suit :

- Achats de matières premières	0 €
- Variation de stock	
- Autres charges externes	5198 €
- Impôts, taxes et versements assimilés	585 €
- Rémunérations du personnel	11628 €
- Charges sociales	5104 €
- Dotations aux amortissements et provisions	319 €
- Autres charges	3 €
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>22 837 €</b>
- Résultat d'exploitation	13 635 €
- Produits financiers	313 €
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>13 948 €</b>
- Impôts sur les bénéfices	1 351 €
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>12 597 €</b>

### **3) EVENEMENTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DU RAPPORT**

Aucun événement particulier n'est survenu entre la date de clôture et la date du rapport.

### **5) AFFECTATION DU RESULTAT**

L'exercice du 1<sup>er</sup> Janv 2025 au 31 décembre 2025 se solde par un résultat bénéficiaire de **12597,45 €** que je vous propose d'affecter comme suit :

Dividendes	:	12 000,00 €
Autres réserves	:	597,45 €

### **6) CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par les articles 223-19 et suivants du Code de Commerce relatifs aux conventions dans lesquelles un Président ou un actionnaire de la société est intéressé.

Nous vous signalons qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue durant l'exercice.

Ceci est mon rapport de gestion pour l'exercice du 1<sup>er</sup> Janv 2025 au 31 décembre 2025 et je vous demande de bien vouloir me donner quitus pour ma gestion, pour cet exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

**La Présidente**

**Hélène GUTIERREZ**

